



**NOM DE VOTRE
STRUCTURE :
FEDERATION DES
CONSEILS DE PARENTS
D'ÉLÈVES (FCPE)
GROUPE SCOLAIRE
PUBLIC DE L'ORME AU
CHAT A IVRY-SUR-SEINE
(VAL-DE-MARNE)**

CONTACT :

**FCPE.ORMEAUCHATIVRY
@GMAIL.COM**

**PRESENTATION DE LA
STRUCTURE :**

**LA FCPE PARTICIPE A LA
VIE SCOLAIRE POUR
DEFENDRE L'INTERET
DES ENFANTS ET
REPRESENTER LES
PARENTS AUPRES DES
INSTITUTIONS ET DES
POUVOIRS PUBLICS.**

CAHIER D'ACTEUR

FCPE l'Orme au chat

SYNTHESE DE LA CONTRIBUTION

Les parents FCPE de l'Orme au chat à Ivry-sur-Seine s'opposent fermement au projet Thermo Seine. Située près du plus grand incinérateur d'Europe, d'axes routiers et ferroviaires, l'école subit déjà un cumul alarmant de pollutions. Des études scientifiques y révèlent des taux préoccupants de dioxines, PFAS et métaux lourds (plomb, aluminium). Face aux promesses insuffisantes des industriels et aux carences de la surveillance publique, les parents refusent toute exposition supplémentaire. On exige l'abandon du projet pour protéger la santé de nos enfants.



Contribution des parents élus FCPE du groupe scolaire de l'Orme au Chat à Ivry-sur-Seine contre le projet Thermo Seine.

Les parents d'élèves élus du groupe scolaire de l'Orme au Chat, à Ivry-sur-Seine, souhaitent exprimer leur **opposition ferme au projet Thermo Seine, prévu à Vitry-sur-Seine**, dont les conséquences sur la santé et l'environnement nous préoccupent profondément.

L'implantation d'une nouvelle installation industrielle de combustibles solides de récupération (CSR), à **moins de 3 kilomètres de notre école**, viendrait aggraver une situation environnementale déjà particulièrement préoccupante, dans laquelle nos enfants sont exposés à de multiples sources de pollution.

Un territoire déjà fortement exposé aux pollutions

Pour comprendre notre opposition, il est indispensable de rappeler la situation géographique de notre école. **Le groupe scolaire élémentaire de l'Orme au Chat** au 3 place de l'Orme au chat, 94200 Ivry-sur-Seine, **se situe** :

- À environ 1 km de l'incinérateur de déchets ménagers Ivry-Paris XIII, présenté comme le plus grand d'Europe ;
- À environ 1 km d'un important échangeur ferroviaire ;
- À 600 mètres de la D103 ;
- À environ 1,4 km du boulevard périphérique parisien ;
- Sur un ancien site industriel.

Ce cumul de sources de pollution devrait, à lui seul, conduire à une vigilance accrue et à une volonté de réduire les expositions existantes.

Si la protection de la santé de nos enfants constitue une priorité, la logique devrait être de réduire les sources de pollution sur ce territoire déjà fragilisé, et non d'en ajouter une nouvelle.

L'implantation supplémentaire du plus grand incinérateur de France de CSR à moins de 3 kilomètres de notre école est, dans ce contexte, inacceptable.

Pourquoi les promesses de maîtrise des émissions ne suffisent pas.

Nous ne pouvons-nous satisfaire des discours qui se veulent « rassurants » des industriels, qui affirment que les normes réglementaires seront respectées et que les meilleures technologies disponibles seront mises en œuvre pour limiter les émissions polluantes.

Le respect des normes et l'utilisation de dispositifs de traitement des fumées ne signifient pas pour autant une absence de rejets ni une absence de risques sanitaires. De nombreuses substances issues des activités industrielles sont aujourd'hui reconnues pour leurs effets sur la santé, notamment en cas d'exposition répétée ou prolongée.

Pour les enfants, particulièrement vulnérables durant leur développement, la question ne peut donc pas se limiter à la conformité réglementaire d'une installation. Elle doit porter sur les expositions cumulées, les effets à long terme et la nécessité d'éviter d'ajouter de nouvelles sources de pollution à un environnement déjà fortement sollicité.

Notre école est malheureusement une illustration concrète des raisons pour lesquelles ces inquiétudes ne peuvent être écartées d'un simple argumentaire industriel.



Des études successives qui appellent à la plus grande vigilance

Plusieurs études menées ces dernières années à proximité de l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII ont mis en évidence des résultats préoccupants concernant différents polluants dans notre environnement.

En 2022 : des alertes concernant la contamination des sols et des œufs

Une première étude menée par l'association ToxicoWatch a révélé la présence de dioxines dans des sols situés aux abords de l'incinérateur, à proximité immédiate de notre école.

À la suite de ces travaux, l'Agence régionale de santé (ARS) a réalisé ses propres investigations et émis une recommandation de non-consommation des œufs issus de poulaillers domestiques dans l'aire urbaine de Paris. Les résultats ont également mis en évidence une corrélation entre la contamination des sols et celle des œufs.

Ces constats soulèvent une question essentielle : celle de l'exposition quotidienne des enfants qui fréquentent les espaces extérieurs de l'école, jouent dans les cours et peuvent être en contact avec les sols.

En 2024 : des résultats préoccupants dans l'environnement scolaire

Une nouvelle étude menée avec des chercheurs de ToxicoWatch a porté sur la présence de dioxines, de métaux lourds et d'autres substances, notamment les PFAS, dans les mousses, et végétation et les sols, dans les cours d'école situées à moins d'un

kilomètre de l'incinérateur Ivry-Paris XIII, dont celle de l'Orme au Chat.

Les résultats ont signalé des niveaux préoccupants de plusieurs polluants (*avec des taux supérieurs à 100 fois les seuils maximum recommandés concernant l'aluminium, le cobalt, le plomb et l'étain*). Par la suite, une étude de l'ARS a mis en évidence une contamination au plomb au sein de notre école, nécessitant l'intervention des services municipaux.

Ces éléments renforcent nos inquiétudes quant à la qualité de l'environnement dans lequel évoluent quotidiennement nos enfants et à la nécessité de prévenir toute exposition supplémentaire.

En 2025 : la présence de PFAS mise en évidence dans des filtres d'aération d'écoles

Une nouvelle étude pilote de ToxicoWatch, a mis en évidence la présence de PFAS dans des filtres de ventilation d'écoles situées à proximité de l'incinérateur Ivry-Paris XIII, dont le groupe scolaire de l'Orme au Chat.

La succession de ces investigations, portant sur différents milieux et différentes familles de polluants, justifie une vigilance accrue. Elle démontre, à tout le moins, la nécessité de mieux caractériser les expositions environnementales et de renforcer la protection des établissements accueillant des enfants.

La FCPE relaie cette préoccupation depuis plusieurs années auprès des différents services de l'État. Le manque de réponses apportées à nos interrogations légitimes suite à ces études ne fait qu'accentuer la défiance envers les pouvoirs publics sur les sujets de santé environnementale.



Des associations contraintes de pallier les insuffisances de la surveillance publique

Nous tenons également à souligner le rôle essentiel joué par les associations de riverains notamment le collectif 3R. Ce sont leurs alertes, leurs démarches et leur mobilisation qui ont contribué à faire émerger plusieurs de ces problématiques environnementales et à susciter des investigations complémentaires.

Il est profondément préoccupant que des parents, des riverains et des associations doivent s'organiser pour faire documenter des risques susceptibles de concerner la santé de nos enfants.

La surveillance des installations industrielles, l'évaluation de leurs impacts et la protection des populations relèvent pourtant d'une responsabilité fondamentale des pouvoirs publics. Les constats successifs réalisés autour de notre école interrogent donc la capacité des dispositifs de surveillance et de prévention à détecter suffisamment tôt les contaminations et à protéger efficacement les populations exposées.

Sans la mobilisation de ces associations et de ces lanceurs d'alerte, certaines de ces situations seraient peut-être restées méconnues, alors même qu'elles concernent l'environnement quotidien de nos enfants.

Notre responsabilité collective : ne pas aggraver une situation déjà préoccupante

En tant que parents élus, notre responsabilité est de défendre l'intérêt des enfants que nous représentons et de veiller à ce qu'ils puissent

grandir et apprendre dans un environnement aussi sain que possible.

Les résultats des études menées à proximité de notre école, les interventions qu'ils ont nécessitées et les interrogations persistantes sur les expositions cumulées devraient conduire à une exigence renforcée de protection sanitaire et environnementale.

Dans ce contexte, nous refusons que le développement industriel se fasse au détriment de la santé des populations riveraines, et plus particulièrement des enfants. Nous considérons que les incertitudes qui subsistent, associées aux pollutions déjà documentées dans notre environnement, imposent de privilégier la prévention plutôt que de faire peser sur les générations actuelles et futures le risque d'expositions supplémentaires.

En conséquence, les parents d'élèves élus du groupe scolaire de l'Orme au Chat expriment leur opposition ferme au projet Thermo Seine et demandent son abandon.

Nous demandons que la protection de la santé des enfants, la prise en compte des expositions cumulées et la préservation de l'environnement deviennent des priorités effectives des décisions publiques. Un territoire déjà confronté à de multiples sources de pollution ne devrait pas accueillir une nouvelle installation susceptible d'accroître encore les pressions environnementales et cela sous prétexte de devoir « verdir » le chauffage urbain Parisien.

La santé de nos enfants ne doit pas être une variable d'ajustement des choix industriels.